

Déviations 37/2024

Un aperçu des déviations du **9 septembre 2024** au **15 septembre 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviation	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
10/09/2024	MAR	25/25R	25R/25R	1145-1253	Indisponibilité planifiée des équipements de l'aéroport et/ou d'ATC.
13/09/2024	VEN	25/25R	01/07R	1240-2300	Indisponibilité de piste ou taxiway.
		25R/25R	01/07R	2300-0000	La piste 25R/07L est fermée suite aux travaux.
14/09/2024	SAM	25R/25R	01/07R	0000-0600	Suite.
		25/25R	01/07R	0600-1600	La piste 25R/07L est fermée suite aux travaux.
		25/19,25R	01/07R	1600-2300	La piste 25R/07L est fermée suite aux travaux.
15/09/2024	DIM	25/19,25R	19/19	0600-1237	Indisponibilité de piste ou taxiway.
			01/01	1237-1600	Vent 310° 5-8kts.
		25/25R	01/01	1600-2300	La piste 25R/07L est indisponible.

airportmediation

Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinatairesant une autorisation expresse du Service du Médiation de Gouvernement, Fédéral pour l'Adroport de Bruselles-National. Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel gevel vanapreid, gewijzigd auch gepubliceerd worden zonder de uitdrakkelijke toesteroming van de Ombuckdienst van de Federale Regering voor de Luchdraven Brunsel-Makhonan.

